



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
**MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **4 DECEMBRE 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30,

En présence de Mesdames les conseillères Cathy Lise Belisle et Cindy Carney, et de Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Brent Hocquard, Stephen Leberre et Robert Benwell formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur David Thibault.

Sont également présents Madame Denise Dallain, dg greffier-trésorier et Monsieur Cédric Leblanc, directeur des Travaux publics et de l'urbanisme

**2023-12-204 Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h30, Monsieur Thibault souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte sur proposition de madame Cathy-Lise Belisle

**2023-12-205 Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance de novembre 2023
4. Adoption des comptes à payer de novembre 2023
5. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
6. Dépôt du registre des déclarations de dons et de marques d'hospitalité
7. Embaucher un opérateur Classe 3 (fin de probation) - Jason Boudreau
8. Embaucher un opérateur Classe 3 permanent - Ryan M. Smith
9. Établir le calendrier des séances ordinaires de 2024
10. Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
  - a) Approbation de l'Adoption d'un règlement d'emprunt à la RGMRA B
  - b) Adoption du budget 2024 de la régie
11. **MTQ - résolution Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

12. AVIS DE MOTION - projet de règlement 2023-442 TAXATION 2024 / Notice of motion
13. Correspondance
  - a) Demande de commandite : Journée Pré-Novice
  - b) Carrefour Famille New Carlisle Family Ties : Invitation Inauguration
14. Affaires diverses / Varia (ouvert-open)
  - A)
  - B)
15. Rapport des conseillers
16. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
17. Levée de la séance

**2023-12-206      Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR :        Brent Hocquard  
APPUYÉ DE :         Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 soit adopté tel que lu.

**2023-12-207      Approbation des comptes à payer de novembre 2023**

PROPOSÉ PAR :        Clyde Flowers  
APPUYÉ DE :         Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 184 205,60 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de novembre 2023

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de novembre 2023.



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

**2023-12-208      Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

La directeur général et greffier-trésorier confirme que le maire, les conseillères et les conseillers ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires respective mise à jour conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Denise Dallain  
dg greffier-trésorier

**2023-12-209      Dépôt du registre des déclarations de dons et de marques d'hospitalité**

La directeur général et greffier-trésorier informe le conseil qu'aucune déclaration ne figure au registre et que, conséquemment, aucun extrait n'est déposé pour l'année 2023

**2023-12-210      Embauche d'un employé  
Opérateur classe 3**

**CONSIDÉRANT**      que Jason Boudreau est à l'emploi de la Municipalité de New Carlisle à titre d'opérateur classe 3 depuis le 19 juin 2023.

**CONSIDÉRANT**      que Jason termine sa période de probation

**PROPOSÉ PAR :**      Cathy Lise Belisle

**APPUYÉ DE :**      Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle engage Monsieur Jason Boudreau à l'emploi d'opérateur classe 3 permanent aux travaux publics effectif le 4 décembre 2023. Il sera rémunéré à l'échelle 6 de sa classe de travail.

**2023-12-211      Embauche d'un employé  
Opérateur classe 3**

**CONSIDÉRANT**      que Ryan M. Smith est à l'emploi de la Municipalité de New Carlisle à titre d'opérateur classe 3 depuis le 5 décembre 2022

**CONSIDÉRANT**      que Ryan a complété sa période de probation à la fin de la période hivernale 2023

**PROPOSÉ PAR :**      Cindy Carney

**APPUYÉ DE :**      Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle engage Monsieur Ryan M. Smith à titre opérateur classe 3 permanent aux travaux publics effectif le 4 décembre 2023. Il sera rémunéré à l'échelle 6 de sa classe de travail.

**2023-12-212      Établir le calendrier des séances ordinaires de l'année 2024**

**CONSIDÉRANT QUE**      l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque

année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Clyde Flowers  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** les séances débuteront à **19H30** à l'hôtel de ville, située au 138 Gérard-D.-Levesque, New Carlisle (QC)

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **l'année 2024**

<b>8 janvier</b>	<b>5 février</b>
<b>4 mars</b>	<b>8 avril</b>
<b>6 mai</b>	<b>3 juin</b>
<b>8 juillet</b>	<b>5 août</b>
<b>9 septembre</b>	<b>7 octobre</b>
<b>4 novembre</b>	<b>2 décembre</b>

**QU'** un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directeur général greffier-trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

2023-12-213

**Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure («RGMRA»)**

*Approbation du Règlement numéro 2023-02 décrétant une dépense n'excédant pas 3 885 439 \$ et un emprunt du même montant pour la construction de la cellule d'enfouissement technique no 5 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse et le recouvrement final*

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de New Carlisle est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure («RGMRA»);

**CONSIDÉRANT QUE** le 23 novembre 2023, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 3 885 439 \$ et un emprunt du même montant pour la construction de la cellule d'enfouissement technique no 5 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse et le recouvrement final;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de New Carlisle a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2023-02 dans les 15 jours de son adoption ;

**CONSIDÉRANT QU'** il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt #2023-02;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de New Carlisle, conformément à l'article, article 607 du code municipal du Québec, approuve le règlement d'emprunt # 2023-02 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles

Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ PAR : le conseiller Monsieur Brent Hocquard  
APPUYÉ DE : La conseillère Madame Cindy Carney

et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la Municipalité de New Carlisle approuve le règlement d'emprunt # 2023-02 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU' une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire trésorier de la RGMRA, monsieur Antoine Audet.

**2023-12-214 Budget 2024 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 14 septembre 2023, la RGMRA est devenu propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse ;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de l'article 468,34 de la Loi sur les Cités et villes et 603 du Code municipal, la RGMRA dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

**CONSIDÉRANT QU'** un projet de budget pour l'année 2024 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRA lors d'une réunion tenue le 23 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRA;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de New Carlisle est membre de la RGMRA;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ PAR : le conseiller Monsieur Robert Benwell  
APPUYÉ DE : la conseillère Madame Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de New Carlisle adopte le budget 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU' une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire-trésorier de la RGMRA, monsieur Antoine Audet.

**2023-12-215 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports doit verser une compensation de 106 578 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS,**

**PROPOSÉ PAR :** Brent Hocquard  
**APPUYÉ DE :** Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2023-12-216 Avis de motion - Projet de règlement 2023-442 - Taxation 2024**

Avis de motion est donné par la conseillère Madame Cindy Carney qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le projet de règlement 2023-442 décrétant les taux de taxation et de compensations pour prévoir des recettes au moins égales aux dépenses du budget 2024

Le projet de règlement est déposé à la séance extraordinaire du 19 décembre 2023.

**2023-12-217 Demande de commandite - Journée Pré-Novice Paspébiac**

**PROPOSÉ PAR :** Cindy Carney  
**APPUYÉ DE :** Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de 50 \$ à la Journée Pré-Novices de Paspébiac - édition 2024.

**2023-12-218 Clôture de la séance**

À 20h25, il est proposé par le conseiller Monsieur Brent Hocquard que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

Le directeur général secrétaire-trésorier,

Le maire,



Denise Dallain



David Thibault



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **19 DÉCEMBRE 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 18h00, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cathy Lise Belisle Brent Hocquard  
Cindy Carney, Stephen Leberre,

Absent : Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier  
Monsieur Daniel Berthelot, CA, Raymond Chabot  
Grant Thornton

Les membres présents forment quorum

#### 2023-12-219 L'ORDRE DU JOUR DE LA CONVOCATION

1. Rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

**Les délibérations du conseil et la période de questions au cours de la séance porteront exclusivement sur le rapport financier 2022**

2. Cloture de la séance

#### 2023-12-220 Dépôt et adoption des états financiers au 31 décembre 2022

La directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier au 31 décembre 2022 aux membres du conseil municipal.

Monsieur Daniel Berthelot, CPA, CA; Associé Certification Raymond Chabot Grant Thornton fait la présentation et explications des états financiers et répond aux questions des membres du conseil et de la population suite à l'audit 2022.

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle adopte le rapport financier au 31 décembre 2022.

#### 2023-12-221 Clôture de la séance

À 19h05, il est proposé par le conseiller que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directrice générale secrétaire-trésorier,

  
Denise Dallain

Le maire,

  
David Thibault



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **19 DÉCEMBRE 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h15, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cathy Lise Belisle Brent Hocquard  
Cindy Carney, Stephen Leberre,

Absent : Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

Les membres présents forment quorum

## 2023-12-222 L'ORDRE DU JOUR DE LA CONVOCATION

1. Adoption du Budget 2024 / *Adoption of the 2024 Budget*

**Les délibérations du conseil et la période de questions au cours de la séance porteront exclusivement sur la rapport financier 2022**

2. Cloture de la séance

## 2023-12-223 Adoption du budget 2024

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget 2024 ci-après décrit soit adopté :

DESCRIPTION	2024
02110 conseil municipal	91 109
02130 gestion et administration	186 420
02150 Évaluation	54 003
02140 Greffe – Fonds des Élections	4 000

02190	administration –autre	76 047
02210	service SQ	97 327
02220	protection contre l’incendie	112 631
02230	Système Alerte de masse	1 100
02290	Entente Enjeux animalier	800
02320	Voirie municipale (15/4 - 15/11)	432 129
02330	Enlèvement de la neige (16/11 – 15/4)	270 457
02340	Éclairage des rues	9 300
02370	Transport adapté	6 076
02412	Purification et traitement de l’eau	59 970
02413	Réseau distribution de l’eau	31 625
02414	Traitement des eaux usées	68 600
02415	Réseau d’égout	7 363
02451	Déchets domestiques – collecte et transport	73 800
02451	Déchets domestiques – Élimination	75 000
02452	Matières secondaires – Collecte et transport	46 099
02452	Matières secondaires - Traitement	69 988
02520	Logement social – 10% accès-logis	3 000
02590	Subvention – OSBL charitable	1 940
02610	Urbanisme	3 010
02621	Industrie	10 600
02622	Tourisme	35 450
02629	Site Web	3 000
02690	Fleurs et décorations Noël	3 500
0270120	Chalet récréotouristique	10 585
0270130	Aréna	99 950
0270140	Piscine	5 212
0270150	Parcs – Tourisme (entretien/dev)	130 700
0270160	Camp de jour	25 700
0270195	Sentiers récréotouristiques	4 125
0270230	Bibliothèque	300
0270259	Culture et patrimoine	500
0270290	Activités de loisirs et culture	20 500
02921	Intérêts sur emprunts	98 761
02922	Corporation des seniors – remb de prêt	10 636
02910	Part. municipale – investissement projets	4 528
02990	Frais de banque	3 000
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> (sous-total)	<b>2 235 141</b>
02300	Remboursement en Capital des emprunts	121 200
03800	Remboursement au fonds de roulement	39 400
	<b>GRAND TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 395 741</b>

2023-12-224

### Clôture de la séance

À 19h40, il est proposé par la conseillère Madame Cindy Carney que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.*

La directrice générale secrétaire-trésorier,

  
Denise Dallain

Le maire,

  
David Thibault



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **19 DÉCEMBRE 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h45, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cathy Lise Belisle, Brent Hocquard  
Cindy Carney, Stephen Leberre,

Absent : Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

Les membres présents forment quorum

**2023-12-225 L'ORDRE DU JOUR DE LA CONVOCATION**

1. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2026

**Les délibérations du conseil et la période de questions au cours de la séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations**

2. Clôture de la séance

**2023-12-226 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2026**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le programme triennal d'immobilisations 2024-2026 ci-après décrit soit adopté :

ANNÉE YEAR	PROJET - PROJECT	Département	COÛT estimé	MODE DE FINANCEMENT	
2024	Achat camion déneigement (6 roues remplacer Sterling)	Travaux publics	100 000 \$	Emprunt autorisé MAMH	
2024	Chalet municipal	Loisirs	100 000 \$	Subvention PRIMADA	FRR-Volet 4 (90 %)
2024	Mise aux normes de l'eau potable Construction reservoir	Hygiène du milieu	3 000 000 \$	Subvention TECQ 2019-2023 2024-2028	Subvention PRIMEAU/ emprunt
2024	Achat d'un trackless	Travaux publics	250 000 \$	Emprunt	Fonds de roulement
2024	Achat d'une excavatrice usagée	Travaux publics	100 000 \$	Emprunt	Fonds de roulement

2025	Mise aux normes de l'eau potable	Hygiène du milieu	3 000 000 \$	Subvention TECQ 2024-2028	Mise de fonds obligatoire / emprunt
2026	Mise aux normes de l'eau potable	Hygiène du milieu	3 000 000 \$	Subvention TECQ 2024-2028	Mise de fonds obligatoire / emprunt
2026	Renouvellement du parc des équipements déneigement	Travaux Publics	1 000 000 \$	(loi des véhicules électriques)	Emprunt

## 2023-12-227 Clôture de la séance

À 19h55, il est proposé par la conseillère Madame Cathy-Lise Belisle que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La directrice générale secrétaire-trésorier,



Denise Dallain

Le maire,



David Thibault



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **19 DÉCEMBRE 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 20h00, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cathy Lise Belisle, Brent Hocquard, Cindy Carney, Stephen Leberre,

Absent : Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

Les membres présents forment quorum

## 2023-12-228 L'ORDRE DU JOUR DE LA CONVOCATION

1. Dépôt du Projet de règlement 2023-442 « TAXATION 2024 »
2. Demande de permis spécial de la firme Pomerleau pour travail de nuit

3. Fonds des élections
4. Closing of the meeting

**2023-12-229      Projet de règlement 2023-442 - TAXATION 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** que le conseil de la municipalité de New Carlisle a établi et adopté les prévisions de dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'exercice financier et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Le conseiller Clyde Flowers dépose et le maire explique le **projet de règlement 2023-442** ayant pour objet d'établir les taux de taxes foncières des différentes catégories d'immeubles, la tarification exigible pour certains services ainsi que les compensations exigibles sur certains immeubles non imposables pour l'exercice 2024. Les modalités de versement des montants exigibles ainsi que les taux d'intérêts sont également prévues à ce règlement.

**2023-12-230      Demande de l'entreprise Pomerleau**

L'entreprise Pomerleau a déposé une demande spéciale pour obtenir la permission d'effectuer des travaux de nuit sur le contrat de réparation du réseau ferroviaire.

Les (3) représentants de l'entreprise ont tenu une séance publique d'information avec les citoyens pour expliquer leur demande.

**PROPOSÉ PAR :**            Stephen Leberre  
**APPUYÉ DE :**             Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle autorise l'entreprise Pomerleau a effectuer des travaux de nuit tels qu'ils ont expliqués.

**2023-12-231      Fonds des élections**

Suite à l'audit 2022, il a été remarqué le montant 2022 du fonds des élections n'a pas été mis en réserve

**PROPOSÉ PAR :**            Brent Hocquard  
**APPUYÉ DE :**             Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de puiser à même le fonds général de l'exercice financier 2023 le montant de 4000 \$ à mettre en réserve.

**2023-12-232      Clôture de la séance**

À 20h15, il est proposé par la conseillère Madame Cathy Lise Belisle que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La directeur général secrétaire-trésorier,



Denise Dallain

Le maire,



David Thibault

